



# Le CHÂTILLONNAIS en Berry

Bulletin communautaire 2025





● Le Mot du Président .....	3
● 10 communes pour une communauté.....	4-5
● Actualités de la communauté de communes .....	6-7
● Développement Économique.....	8-9
● Travaux et Bâtiments.....	10
● Petite Enfance, Jeunesse, Sport et Culture .....	11 à 13
● Voirie et Agriculture .....	13
● Environnement .....	14 à 16
● Tourisme .....	17
● Les Finances // Syndicat des Transports Scolaires (SIVOM à la Carte) .....	18-19

Bulletin communautaire n° 4

Création graphique et impression :

La Renaissance Lochoise 02 47 91 30 60

Réalisation : décembre 2024 - Tirage à 3 400 exemplaires

Crédit photos : Mairies de la communauté de communes,

Communauté de communes du Châtillonnais -en Berry,

OTIC du Châtillonnais-en-Berry, Piscine communautaire de Châtillon-sur-Indre,

Smith et Thune, Max of Print, ALSH Châtillon-sur-Indre, ALSH Clion-sur-Indre,

Relais Petite Enfance.

## Communauté de communes Châtillonnais-en-Berry

1, rue Maurice Davaillon - 36700 Châtillon-sur-Indre - Tél. 02 54 39 01 16

accueil@chatillonnais-en-berry.fr / www.chatillonnais-en-berry.fr

Scannez  
Moi





## NE SOMBRONS PAS DANS LE PESSIMISME !

Certes, n'oublions pas les conflits en Europe, à nos portes, au Moyen-Orient, en Afrique, le dérèglement climatique avec des répercussions inimaginables il y a encore quelques années : inondations, tempêtes, régions dévastées, exode des populations. Les gesticulations électorales auront de lourdes conséquences, sans oublier la situation financière de la France, certes difficile. Mais ne dramatisons pas à outrance. On ne fait qu'inquiéter nos concitoyens et noircir la situation ne résout pas les problèmes.

Alors, je vous propose de savourer les événements et les réalisations qui ont émaillé l'année 2024 dont certains sont présentés dans ce bulletin, ainsi que les projets pour 2025 et les années à venir, sans oublier les nombreuses fêtes et rassemblements associatifs, variés et imaginatifs, dans les communes de notre territoire, organisés par des bénévoles engagés. L'équipe municipale et l'équipe communautaire qui m'entourent ont pour principale volonté le maintien et l'amélioration des services rendus aux habitants, avec le budget qui est le nôtre et pour lequel des incertitudes règnent, quant au montant pour 2025.

2025 verra la poursuite des travaux de voirie, l'amélioration des réseaux, la poursuite des travaux sur le château de Châtillon-sur-Indre, avec l'espoir de rouvrir la terrasse au public, voire aussi la salle Pierre de la Broce (ex salle des fêtes) et la mise en place de WC automatiques au jardin public et place du Champ de Foire.

2025 sera aussi l'année du lancement de la construction aux Barbarines des bâtiments de l'«Habitat Regroupé pour Personnes Âgées» (HRPA) : pavillons individuels et maison commune.

2025 verra également le début de la construction de la nouvelle déchèterie sur le site du Porteau, l'aménagement d'une mini-crèche dans les locaux de l'école Maurice Boulay de Clion et le dépôt du permis de construire pour la nouvelle gendarmerie.

Enfin, un point très sensible en France : ce sont les déserts médicaux. A ce jour, notre territoire est bien doté en médecins, que ce soit en médecine libérale ou en médecine hospitalière notamment au Service de médecine de rééducation (SMR-ex SSR). Et depuis quelques semaines, un chirurgien-dentiste libéral s'est installé à Châtillon-sur-Indre, 40 route de Tours, le docteur Mihail Nazaria. Nous sommes aussi en contact avec un couple de kinésithérapeutes dont on espère une installation rapide.

Une belle année 2025 en prévision que je vous souhaite agréable pour vous et vos familles.

**Gérard NICAUD,**  
**Président de la communauté de communes**  
**Maire de Châtillon-sur-Indre**

# 10 communes pour une communauté

## ARPHEUILLES



Mairie – Le Bourg  
36700 Arpheuilles  
Tél 02 54 38 42 17

### Horaires ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h30  
Mardi : 9h00 - 12h30  
Jeudi : 9h00 - 12h30  
Vendredi : 9h00 - 12h30

**Distribution des sacs jaunes :**  
mardi 14 janvier  
9h00-12h00  
Mairie

## CHÂTILLON-SUR-INDRE



Mairie – 50 rue Grande  
36700 Châtillon-sur-Indre  
Tél 02 54 38 75 44

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h00  
Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h45  
Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h45  
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h45  
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h45

**Distribution des sacs jaunes :**  
lundi 20 janvier, mardi 21 janvier  
et mercredi 22 janvier  
9h00-12h00 et 14h00-18h00  
Espace Tivoli

## CLÉRÉ-DU-BOIS



Mairie – 3 rue de l'Orée du Bois  
36700 Cléré-du-Bois  
Tél 02 54 38 70 74

### Horaires ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h30 et 13h00 - 17h00  
Mercredi : 8h30 - 12h30 semaine paire  
Jeudi : 13h00 - 17h00

**Distribution des sacs jaunes :**  
vendredi 24 janvier – 13h30-17h00  
et samedi 1<sup>er</sup> février – 8h30-12h00  
Ancienne cantine

## CLION-SUR-INDRE



Mairie – Place de la Mairie  
36700 Clion-sur-Indre  
Tél : 02 54 38 64 27

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30  
Mardi : 9h00 - 12h00  
Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30  
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30  
Vendredi : 9h00 - 12h00  
et 14h00 - 17h00

**Distribution des sacs jaunes :**  
lundi 20 janvier et mardi 21 janvier  
9h00-12h00 et 14h00-18h00  
Salle des fêtes

## FLÉRÉ-LA-RIVIÈRE



Mairie – 2 rue Nationale  
36700 Fléré-la-Rivière  
Tél 02 54 39 31 01

### Horaires ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00  
Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00  
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00  
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

**Distribution des sacs jaunes :**  
mardi 14 janvier  
9h00-12h00 et 14h00-17h00  
Salle du conseil municipal

## LE TRANGER



Mairie – 5 route de Châtillon  
36700 Le Tranger  
Tél : 02 54 38 64 91

### Horaires d'ouverture :

Mardi : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30  
Jeudi : 13h30 – 17h30  
Vendredi : 8h30 – 12h30

**Distribution des sacs jaunes :**  
jeudi 16 janvier  
9h00-12h00 et 14h00-17h00  
samedi 18 janvier 10h00-12h00  
Mairie

## MURS



Mairie – 5 place Saint Hilaire  
36700 Murs  
Tél 02 54 38 77 42

### Horaires ouverture :

Mardi : 8h30 - 12h30  
Jeudi : 8h30 - 12h30

**Distribution des sacs jaunes :**  
mardi 21 janvier  
9h00-12h00  
Mairie

## PALLUAU-SUR-INDRE



Mairie – Rue de Verdun  
36500 Palluau-sur-Indre  
Tél 02 54 38 45 55

### Horaires ouverture :

Lundi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h30  
Mardi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h30  
Mercredi : 8h30 – 12h00  
Jeudi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h30  
Vendredi : 8h30 – 12h00

**Distribution des sacs jaunes :**  
mercredi 15 janvier  
9h00-12h00 et 14h00-17h00  
Mairie

## SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT



Mairie – 6 route de Châtillon  
36700 Saint-Cyran-du-Jambot  
Tél : 02 54 39 30 57

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 – 12h30 et 13h00 – 16h30  
Mardi : 8h30 – 12h30 et 13h00 – 16h30  
Mercredi : 8h30 – 12h30 et 13h00 – 16h30  
Jeudi : 8h30 – 12h30 et 13h00 – 16h30  
Vendredi : 8h30 – 13h30

**Distribution des sacs jaunes :**  
lundi 20 janvier  
9h00-12h30 et 13h30-16h30  
Mairie

## SAINT-MÉDARD



Mairie – Le Bourg  
36700 Saint-Médard  
Tél : 02 54 38 75 47

### Horaires d'ouverture :

Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h00 – 17h00

**Distribution des sacs jaunes :**  
lundi 13 janvier  
8h00-12h00 et 14h00-18h00  
Mairie



## France Services, le service au cœur du territoire



### **Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?**

Vous rencontrez des difficultés avec internet ? L'Espace France Services du Châtillonnais-en-Berry est votre interlocuteur privilégié. Emploi, santé, famille, retraite, RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, demande de carte nationale d'identité, passeport ... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Cet espace ouvert

à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et propose un accompagnement au numérique. Différents partenaires institutionnels (Direction Générale des Finances Publiques, MSA, OPAH...) et locaux (PEP36, Point Justice Indre...) tiennent des permanences au 8 Place John Stewart de Buchan à 36 700 Châtillon-sur-Indre, dans les locaux de l'Espace France Services.

### **Vous avez besoin d'aide pour l'utilisation du numérique ?**

Un conseiller organise des ateliers sur les communes d'Arpheuilles, Châtillon-sur-Indre Clion, Flérela-Rivière et Saint-Cyran-du-Jambot. Ce service entièrement gratuit permet à l'ensemble des habitants de s'approprier les usages numériques : prise en main d'équipement informatique, navigation sur internet, utilisation

de la messagerie électronique, utilisation du smartphone, création et gestion de ses contenus numériques...

### **Horaires d'ouverture :**

<b>Lundi</b>		<b>14h -18h</b>
<b>Mardi</b>	<b>9h -12h</b>	<b>14h -17h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>9h -12h</b>	
<b>Jeudi</b>	<b>9h -12h</b>	<b>14h -17h</b>
<b>Vendredi</b>	<b>9h -12h</b>	<b>14h -18h</b>

**Pour toute information ou prise de rendez-vous, n'hésitez pas à prendre contact au 02 54 38 29 05 pour France Services et au 07 89 04 83 98 pour le Conseiller Numérique**

## Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry

### **La concertation avec les habitants est en cours**

Après la réalisation du diagnostic du territoire en 2022 et l'élaboration du projet de politique d'urbanisme en 2023, cette année 2024 a été marquée par l'engagement du travail sur la future réglementation de l'urbanisme de notre communauté de communes. Cette réglementation concernera les futures autorisations d'urbanisme dont les permis de construire. Nous sommes tous concernés !

C'est l'occasion de rappeler qu'une concertation est en cours durant l'élaboration du PLUi. La concertation permet aux habitants de s'informer sur le projet et de participer à son élaboration. Pour cela, deux réunions publiques d'information se sont déjà tenues. Une troisième réunion publique se tiendra début 2025 pour présenter le projet d'ensemble du PLUi.

Des documents sont aussi à disposition au siège de la communauté de communes et chacun peut en prendre connaissance. Actuellement, le diagnostic du territoire et le document qui présente le projet de politique locale d'urbanisme, intitulé le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, sont consultables. Un registre est à disposition pour noter des éventuelles observations ou faire des

propositions. Il est aussi possible d'écrire au Président. Dans les mois qui viennent, le plan de zonage qui définit les zones urbaines et les zones à protéger, sera mis à disposition des habitants qui souhaitent le consulter. Une permanence par commune sera aussi organisée en début d'année 2025, pour vous permettre de poser des questions sur le PLUi, en présence de vos élus.

### **L'approbation du PLUi est prévue fin 2025**

La concertation se poursuivra jusqu'à la finalisation du projet, début 2025. Des phases administratives suivront, dont une période d'un mois pour l'enquête publique. Le PLUi devrait être approuvé fin d'année 2025. Dès son entrée en vigueur, les autorisations d'urbanisme seront toujours délivrées par le Maire au regard de la nouvelle réglementation qui sera partagée par l'ensemble de nos communes, et ce afin de garantir la cohérence de la politique d'urbanisme et de préservation du territoire à l'échelle de notre communauté de communes. C'est là l'un des grands intérêts d'élaborer un PLU intercommunal.

**N'hésitez pas à vous informer sur le travail en cours !**

# Contrat de sécurité entre la Communauté de Communes du Châtillonnais-en-Berry, la ville de Châtillon-sur-Indre et la Gendarmerie Nationale

Dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain**, une réflexion nationale a été engagée sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants de ces petites villes en lien avec le renforcement de leur sécurité au quotidien.

Dès 2021, une **réflexion sur la sécurité des biens et des personnes du territoire** a donc été engagée par la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry et la ville de Châtillon-sur-Indre.

Des **caméras de surveillance** ont été installées dans la ville de Châtillon-sur-Indre en 2022 et 2023. A noter que des caméras de surveillance existaient déjà dans Clion-sur-Indre depuis 2016.

Un **contrat de sécurité** a été signé le 15 Octobre dernier entre la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry, la ville de Châtillon-sur-Indre et la Gendarmerie, en présence de Monsieur Thibault Lanxade, **Préfet de l'Indre**.

L'objectif est d'offrir **une protection individualisée** comme acter le rapprochement entre la Gendarmerie et la Police Municipale de Châtillon-sur-Indre, renforcer les relations élus/Gendarmerie/habitants.



De gauche à droite : Colonel Julien Faugère, Commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Indre ; Monsieur Marc Rouffy, Vice-Président de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry ; Monsieur Thibault Lanxade, Préfet de l'Indre ; Monsieur Jean-Louis Meunier, Adjoint en charge de la sécurité à la ville de Châtillon-sur-Indre.



## Zone d'accélération des énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables réaffirme le rôle crucial des collectivités locales pour l'aménagement du territoire en donnant aux maires la possibilité de définir des zones d'accélération où ils souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Après concertation des communes du Châtillonnais-en-Berry, des zones d'accélération des énergies renouvelables ont été déterminées. Les documents sont consultables sur demande à l'accueil de la communauté de communes.

## Avenir du site d'enfouissement du Porteau, un nouveau projet « Ecopôle »

La société Paprec-Coved souhaite développer et diversifier l'activité du site d'enfouissement du Porteau situé sur les communes de Châtillon-sur-Indre et du Tranger. Le nouveau projet, dénommé Ecopôle, pourrait voir le jour à partir de 2026, il prévoit : une recyclerie associative, une plateforme de tri des déchets, une zone d'enfouissement, et de développement des énergies renouvelables (photovoltaïque et méthanisation). Les documents sont consultables sur demande à l'accueil de la communauté de communes et dans les mairies de Châtillon-sur-Indre et du Tranger.

**Forum communautaire des associations**  
**Samedi 6 septembre 2025, base de loisirs de Châtillon-sur-Indre**

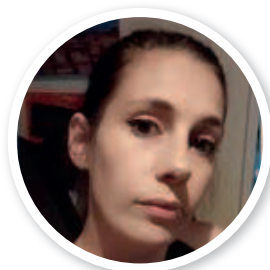
Vice-Président :  
Monsieur Jean-Louis MEUNIER



## NOUVEAUTÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Monsieur Mihail NAZARIA, chirurgien-dentiste, exerce son activité à Châtillon-sur-Indre, 40 route de Tours depuis le 15 novembre. La prise de rendez-vous s'effectue sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou au 09 83 53 53 79.



### Bérengère COULOMBEL

*Créations de produits dérivés autour du manga, de l'animation japonaise et de la pop culture*

Châtillon-sur-Indre  
06 25 94 74 12  
[acedefsoulcustom@gmail.com](mailto:acedefsoulcustom@gmail.com)



### Roselyne SAUZAY-PEREZ

Création de l'atelier Arthur Sy

*Retouche, lavage et repassage.  
Vente de créations et objets de créateurs*

Châtillon-sur-Indre  
06 29 45 96 35  
[ro.sauzay@laposte.net](mailto:ro.sauzay@laposte.net)

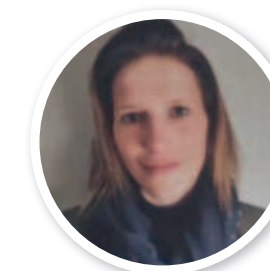


### Céline VÉRON

*CEL'IMPULSION propose auprès des TPE, artisans et agriculteurs des services d'assistance et d'accompagnement dans les démarches administratives, informatiques, gestion de projets, rédaction et suivi du Document Unique, ainsi que bien d'autres domaines.*

*Le but est de permettre aux chefs d'entreprise de retrouver le temps d'exercer leur métier et de s'alléger de ces démarches.*

Châtillon-sur-Indre  
06 88 30 75 62  
[celineveron.pro@gmail.com](mailto:celineveron.pro@gmail.com)



### Fanny AUMONT

*« Les petits plats de Fanny » proposent un service traiteur pour tous types d'évènements ainsi que des prestations de service tels que l'élaboration de menus ou le service à table.*

Châtillon-sur-Indre  
07 85 72 98 62  
[fannyaumont@hotmail.com](mailto:fannyaumont@hotmail.com)





### **Hélène RAOUT**

*Reprise du bar restaurant de Cléré-du Bois avec : cuisine traditionnelle, menu du jour tous les midis de la semaine, carte les soirs et le week-end.*

*Fermeture mercredi soir et le jeudi de septembre à avril.*

**Cléré-du-Bois**

**07 60 82 43 89**

**helene.raout36@gmail.com**



### **Sandrine MARTIN**

*Face à la mairie de Fléré-la Rivière, un nouvel artisan fleuriste est à votre service dans un univers floral unique.*

*Au plaisir de vous accueillir à FLEURS ET LA RIVIÈRE.*

**Fléré-la-Rivière**

**06 75 26 48 97**

**sandrine.martin43@orange.fr**



### **Stéphanie MARTINAT**

*Reprise de l'épicerie d'alimentation générale à Palluau-sur-Indre.*

*Rayon traiteur, dépôt de pain, dépôt de vêtements, de bijoux et vente de produits locaux !*

**Palluau-sur-Indre**

**06 68 59 73 58**

**martinatstephanie@gmail.com**



### **Amélie PROUET**

*Lilie accueille vos chats et chiens dans une maison de vacances ludique et très confortable, et vous accompagne avec bienveillance en éducation et comportementalisme canin.*

**Palluau-sur-Indre**

**07 48 77 59 16**

**lacompaniedelilie@gmail.com**

Afin de développer l'économie du territoire du Châtillonnais-en-Berry, la communauté de communes a conclu un partenariat avec la BGE Berry Touraine, acteur spécialisé dans l'économie territoriale.

La Responsable développement économique :

- recense les besoins des entrepreneurs ;
- accompagne les chefs d'entreprises en leur proposant des solutions, sur des sujets comme le développement de leur activité, la recherche de foncier, le financement de projet, la formation pour la montée en compétences, la mise en réseau au travers du club des entrepreneurs et du réseau d'affaires de Châtillon-sur-Indre ;
- accueille les porteurs de projets (création, reprise et cession) sur le territoire de la communauté de communes Châtillonnais-en-Berry.

Commerçants, artisans ou chefs d'entreprises, si vous avez une question, n'hésitez pas à joindre Isabelle DÉSIRÉ au 07 57 02 13 90.

**Vice-Président :**  
**Monsieur Pierre BERTHOUMIEUX**



## Micro-crèche à Clion-sur-Indre.

En 2023, le conseil communautaire a voté en faveur de la construction d'une micro-crèche à Clion-sur-Indre.

L'installation se fera dans les locaux de l'école primaire, lesquels seront aménagés et équipés pour les rendre entièrement indépendants.

À ce jour, le calendrier prévisionnel est le suivant :

- le permis de construire a été déposé fin novembre 2024 ;
- la consultation des entreprises va débuter en décembre 2024 ;
- l'ouverture du chantier est prévue au premier trimestre 2025 et la livraison des locaux au plus tard le premier trimestre 2026.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 282 000€ (mobiliers compris), avec un taux de subvention de 78 % de la CAF.

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.).

L'année 2024 a vu la réalisation de la deuxième tranche de travaux portant sur l'isolation thermique du bâtiment.

La technique mise en œuvre est l'isolation par l'extérieur, permettant ainsi la continuité du fonctionnement de l'établissement, durant ces travaux.

Ils s'inscrivent dans le programme d'économie d'énergie de la communauté de communes et vont donc permettre une diminution de la consommation d'environ 50%.

Les travaux ont été réceptionnés le 28 mai 2024.



## Gendarmerie

Le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie sur le territoire de la Communauté de Communes permettra aux gendarmes et à leurs familles de résider de façon permanente à Châtillon-sur-Indre.

L'OPAC 36 (Office Public de l'Habitat), maître d'ouvrage de cette opération, poursuit les études nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Le permis de construire sera déposé au premier semestre 2025.

Compte tenu de la spécificité de ce type de bâtiment, l'instruction peut nécessiter plusieurs mois.

Le calendrier prévisionnel est le suivant : le début des travaux est prévu pour le premier semestre 2026, et la fin de ces derniers pour le premier semestre 2028.

## Construction et réalisation d'une nouvelle déchèterie communautaire sur le site du Porteau.

Dans le précédent bulletin communautaire nous vous annonçons le projet de construction et la réalisation d'une nouvelle déchèterie à plat sur le site du Porteau à Châtillon-sur-Indre, en remplacement de celle existante qui ne correspond plus aux exigences de fonctionnement.

Ce projet, aujourd'hui entre dans sa phase de réalisation conformément au calendrier suivant (sauf imprévu).

Après dépôt du permis de construire en septembre 2024, l'ouverture du chantier est prévue pendant le premier trimestre 2025 et l'ouverture au public pour le premier trimestre 2026.



# Petite enfance, jeunesse, sport et culture

Vice-Présidente :  
Madame Béatrice LE GLOANNEC



## PISCINE COMMUNAUTAIRE DE CHÂTILLON-SUR-INDRE

Le département de l'Indre compte sept équipements couverts. La piscine communautaire du Châtillon-sur-Indre est un atout formidable pour notre territoire.

En cette année 2024, la fréquentation à la piscine communautaire est en hausse de plus 10%.

Pour continuer sur cette voie, de nouvelles animations ont été mises en place pour le plaisir des grands et des petits :

- 10 scooters sous-marin offrent des sensations de vitesse et de glisse même pour les débutants ;

- les structures gonflables tels que le toboggan et le tapis de joute ;

- le filet de volley-ball ainsi que le panier de basket-ball.

Ces animations ont lieu un mercredi par mois en période scolaire, chaque mercredi pendant les petites vacances et tous les samedis pendant les vacances d'été.

Venez vous amuser en famille ou entre amis.

Pour tous renseignements, contacter la piscine au 02.54.38.76.22.

**TARIFS 2024**

	1 ENTRÉE	10 ENTRÉES	20 ENTRÉES
ADULTES	4,20€ / 4,80€	37€ / 45€	69€ / 83€
ENFANTS	2,50€* / 2,90€	24€ / 29€	39€ / 49€

\*Cotisation de carte (10 ou 20 entrées) : 2,00€  
Prix de carte : 1,00€

Tout paiement de la carte d'identité délivrée par le Maire Départementale des personnes handicapées : 1,00€ pour les adultes et accompagnants et 0,50€ pour les enfants.  
Tous les accès aux activités de la communauté de communes de Châtillon-sur-Indre sur présentation d'un justificatif de domicile.

### TARIFS ACTIVITÉS

<b>CARTE 10 SÉANCES</b> 75€   TARIF RÉDUIT SUR DEMANDE ABONNEMENT À L'ANNÉE <small>SE RENSEIGNER À L'ACCUEIL</small>	Aquagym Natation adultes Aquaphobie
<b>ABONNEMENT À L'ANNÉE</b> <small>SE RENSEIGNER À L'ACCUEIL</small>	Natation enfants
<b>A LA SÉANCE</b> 12€   10 ENTRÉES À 210€ 16 ENTRÉES À 260€	Aquabike
<b>BAPTÊME</b> TARIF LIBRE À VOTRE CONVICTION ABONNEMENT À L'ANNÉE <small>SE RENSEIGNER À L'ACCUEIL</small>	Plongée

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Créneau réservé au scolaire					9h00 - 9h45 Aquabike	
		11h00 - 11h45 Natation enfants	11h15 - 13h00 Ouverture tout public	11h15 - 13h00 Ouverture tout public	10h00 - 10h45 Aquabike	9h30 - 12h15 Ouverture tout public
		11h45 - 12h30 Aquaphobie				
	Créneau réservé au scolaire	12h30 - 13h30 Aquagym				
Créneau réservé au scolaire		14h00 - 18h00 Ouverture tout public *	Créneau réservé au scolaire			
		17h30 - 18h15 Natation enfants		Créneau réservé au scolaire		
	16h30 - 19h00 Ouverture tout public	18h00 - 18h45 Natation enfants	17h30 - 18h30 Natation enfants	16h15 - 18h15 Ouverture tout public		
		18h00 - 19h00 Natation enfants	18h30 - 19h30 Natation enfants	18h30 - 19h15 Aquagym		
		18h45 - 19h30 Natation enfants	18h30 - 19h30 Natation enfants	19h15 - 20h15 Natation adultes		
	19h15 - 20h00 Aquagym	19h30 - 20h15 Natation adultes	19h30 - 20h30 Aquagym	19h15 - 20h15 Natation adultes		
	20h15 - 21h00 Aquagym	19h00 - 22h00 Plongée	19h30 - 21h00 Natation adultes	Baptême plongée		

### LES MERCREDIS EN FAMILLE

Le 14 juin 2025 aura lieu la fête du club avec des mini-compétitions, des jeux d'eau ludiques et de l'aquagym.

\*Les 8 janvier, 5 février, 26 février, 12 mars, 8 avril, 16 avril, 7 mai et 11 juin de 14h à 16h.  
Sur ce créneau, aucune ligne d'eau ne sera réservée aux nageurs.

Le CNCI propose pour la saison 2024/2025 du lundi au vendredi :

- des cours de natation pour enfants soit débutant ou perfectionnement pour apprendre à nager plusieurs nages. Différents groupes sont proposés les grenouilles, les poissons, les dauphins ;

- des cours de natation pour adultes afin d'améliorer le niveau de nage ;

- des séances d'aquaphobie, par petits groupes de 4 à 5 personnes pour apprendre à vaincre sa peur de l'eau ;

- des cours d'aquagym, en musique et en rythme pour travailler l'endurance et le cardio. Toutes les

parties du corps, sans exception, sont sollicitées.

Le 14 juin 2025, aura lieu la fête du club avec des mini-compétitions, des jeux d'eau ludiques et de l'aquagym.



- site internet <https://natationchatillonsurindre.fr>  
- page Facebook <https://www.facebook.com/natationchatillonsurindre>  
- adresse email : [contact@natationchatillonsurindre.fr](mailto:contact@natationchatillonsurindre.fr)



## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT de CHÂTILLON-SUR-INDRE

Situé 1 rue Edouard Branly, à Châtillon-sur-Indre, le centre de loisirs dispose d'une grande salle d'activités commune à tous les groupes, de trois salles d'activités aménagées avec du mobilier selon les âges.

Des plannings prévisionnels des activités proposées sont préparés en amont par l'équipe d'animation. Ils sont diffusés via le compte Facebook de l'ALSH dans le courant du mois précédant les activités et affichés au centre de loisirs.

Le centre de loisirs propose des jeux collectifs et sportifs, des jeux calmes, des ateliers manuels, de cuisine, d'expression, des sorties aux jeux et au city stade, des balades au jardin public, des randonnées, des activités en partenariat avec des associations du territoire telles le Comité des Fêtes, le club de tennis, l'association des pêcheurs ainsi qu'avec les structures en place : la micro-folie, la piscine, l'EHPAD. Des sorties thématiques sont également organisées à la journée ou à la demie journée. Des mini-camps sont organisés l'été.



### Ouverture du centre

Période scolaire	Tous les mercredis	de 9h00 à 17h00
Période de vacances scolaires	Vacances d'hiver du 10 au 21 février 2025	de 9h00 à 17h00
	Vacances de printemps du 7 au 18 avril 2025	de 9h00 à 17h00
	Vacances d'été du 7 juillet au 8 août 2025	de 9h00 à 17h00
	Vacances de Toussaint du 20 au 31 octobre 2025	de 9h00 à 17h00

Une garderie est ouverte de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Le tarif d'une journée varie selon la caisse d'allocation familiale de rattachement, le coefficient familial et le lieu de résidence de 7,38€ à 17,91€ par jour et par enfant.

En 2025, les inscriptions se feront sur un « **Portail Famille** » mis en place progressivement à partir du mois de janvier.

**Renseignements et inscriptions : Pierre-Yves Barral, Directeur de l'Accueil de Loisirs par téléphone au 06 30 02 04 95 ou par mail : [alsh.chatillon@orange.fr](mailto:alsh.chatillon@orange.fr) Page Facebook de l'Accueil de Loisirs : Alsh Chatillon**



## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT de CLION-SUR-INDRE



Situé dans les locaux de l'Ecole Maurice Boulay, Avenue du Château de l'Isle Savary à Clion le centre de loisirs fonctionne sur trois semaines au mois de juillet. Il accueille des enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Pendant les trois semaines d'ouverture, le centre de loisirs propose une sortie par semaine à la piscine communautaire de Châtillon-sur-Indre ainsi qu'une veillée pour tous une fois par semaine et une nuitée pour les plus de 6 ans.

L'équipe d'animation a commencé à planifier les activités et à se préparer pour accueillir les enfants en juillet 2025.

Une grande sortie est également organisée ; pour 2025 la destination n'est pas encore définie (en 2024 : zoo de Beauval). Chaque année, une fête de fin de centre avec repas partagé vient clôturer ces trois semaines.

**Renseignements et inscriptions : Carole MARTIN, par téléphone au 06 72 08 79 69**

## MULTI-ACCUEIL ET RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le multi accueil «les petits écureuils» situé 1 rue Edouard Branly à Châtillon-sur-Indre est ouvert tous les jours de 7h15 à 18h30. Douze enfants de 3 mois à 3 ans sont accueillis quotidiennement. Chaque année des sorties sur les fermes du territoire sont organisées (Cotron, Ozance, Vautournon, la Chopière). Le tarif est fixé en fonction de vos revenus et suivant votre régime allocataires (CAF ou MSA).



Le cèdre centenaire a laissé place à la tortue suites aux intempéries.

Pour toute demande d'inscription ou de renseignements, n'hésitez pas à contacter Marina CREPIN au 02 54 38 86 48.

Le Relais Petite Enfance (RPE), situé aussi au 1 rue Edouard Branly à Châtillon-sur-Indre, permet de recevoir les assistants maternels des dix communes de la communauté de communes. Il met en place des réunions d'informations, des formations, et leur propose des ateliers.

Il est ouvert les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h30.

Il propose aux parents qui le souhaitent : des informations sur les modes d'accueil existants, une liste des assistants maternels sur le territoire, des ateliers récréatifs et de la documentation



diverse. Il offre aux enfants, accompagnés de leurs parents ou de leurs assistants maternels des temps d'éveil, des sorties, des spectacles et des animations.

Pour toute question, vous pouvez contacter Béatrice PREVOST au 02 54 38 99 85.

## Voirie et agriculture

Vice-Président :  
Monsieur Jean-Marie BONAC



Vous trouverez ci-dessous le tableau des travaux de refexion et d'entretien de voirie effectués en 2024 sur la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry par la Société COLAS pour un montant global de **146 571,73 € TTC**.

Chaque collectivité reverse à la communauté de communes 30% du montant TTC des travaux réalisés sur sa commune.

COMMUNES	VOIES COMMUNAUTAIRES	MONTANT TOTAL TTC	PARTICIPATION DES COMMUNES À HAUTEUR DE 30 % DU MONTANT TOTAL TTC
Arpheuilles	Réfection de la voirie D24 - «Villiers de Mazère» jusqu'à la route départementale 63B «Pensières»	38 822,60 €	11 646,78 €
Clion-sur-Indre	Réfection de la voirie de la Roche à la D58B	55 643,64 €	16 693,09 €
Cléré-du-Bois	Réfection de la voirie de Saint-Saturnin aux Effes (D23) du carrefour de la Pisonnière jusqu'aux Bertin (Berthières)	29 526,96 €	8 858,09 €
Châtillon-sur-Indre	Réfection de la voirie de la route départementale n° 975 à la route départementale n° 43	19 483,13 €	5 844,94 €
	Réfection de la voirie voie communautaire n°3 carrefour avec la D13 (Porteau)	3 095,30 €	928,59 €
TOTAL Châtillon-sur-Indre		22 578,43 €	6 773,53 €
Montant total des travaux		146 571,63 €	43 971,49 €



Vice-Président :  
Monsieur Marc ROUFFY



## RAPPEL des consignes de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la communauté de communes a mis en place le tri à la source des biodéchets. **Tous les ménages et les professionnels ne doivent plus déposer les déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants dans les sacs noirs.**

Dans vos composteurs, **vous pouvez mettre** les épluchures et restes de fruits et légumes, les restes de repas, le marc de café et les filtres, les sachets de thé biodégradables et les coquilles d'œufs broyées.

**A contrario, ne pas mettre** les viandes et poissons crus ou cuits, les os et les arêtes, les fruits de mer, les produits laitiers, les matières grasses.

Tri  
des  
biodéchets



**QUOI METTRE DANS LE COMPOST ?**

Le compostage est une manière simple et écologique de réduire nos déchets tout en nourrissant nos sols. Découvrez tous nos conseils et petites astuces !

**ON MET :**  
épluchures et restes de fruits et légumes, reste de repas, marc de café et filtres, sachets de thé biodégradables, coquilles d'œuf broyées

**ON ÉVITE :**  
viandes et poissons crus ou cuits, os et arêtes, matières grasses (huiles, beurre...), fruits de mer, produits laitiers, litières d'animaux

**CONSEILS :**  
coupez les gros morceaux en petits morceaux pour accélérer le processus de décomposition.

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry  
Service déchets ménagers: 02 54 39 01 16

**NE PAS JETER DE DÉCHETS NON ORGANIQUES**  
(SACS, CARTONS, CANETTES, EMBALLAGES...)

Vous souhaitez acquérir un composteur ?  
Contactez le service déchets ménagers de la communauté de communes au  
**02 54 39 01 16**



Prix des composteurs 25 €



Et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la communauté de communes a étendu les consignes de tri à tous les emballages plastiques.

## TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ET TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT !

Les recettes des reventes des déchets issus du tri permettent de réduire le coût de traitement des déchets.

Vous devez déposer dans le sac jaune tous les emballages : emballages en métal, cartonnés, briques alimentaires, emballages en plastique et les petits emballages en métal, sans exception.

Les emballages sont à déposer en vrac, aplatis dans le **sac jaune**, **sans les imbriquer**.

Inutile de les laver, il suffit de bien **les vider**.

Extension  
des consignes  
de tri



**DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

### JE TRIE DÉJÀ :

**Bouteilles et flacons en plastiques**

**ATTENTION, emballages :**

- vidés
- non lavés
- non imbriqués les uns dans les autres
- en vrac

**Emballages et briques en carton**

**Emballages en métal**

**NOUVEAU !**

### JE TRIE EN PLUS :

**Pots alimentaires, barquettes en plastique, sacs et films plastiques, suremballages, petits aluminiums**

**ET POUR LES AUTRES DÉCHETS ?**

**Le verre**  
à mettre dans les colonnes de recyclage du verre

**Le papier**  
**TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT**  
à mettre dans les colonnes à papiers  
Journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, enveloppes, cahiers, bloc-notes, tous les autres papiers.

**Les ordures ménagères résiduelles**  
Produits d'hygiène, masques, déchets humides et les déchets biodégradables (si vous n'avez de composteurs, composteur en vente à la Communauté de Communes)

**LA DÉCHÈTERIE**  
**DÉCHETS ACCEPTÉS, TRI OBLIGATOIRE**  
ampoules et néons • gravats • déchets verts • ferraille • textiles • pneumatiques  
piles et accumulateurs • déchets ménagers spéciaux • cartons • encombrants  
réfrigérateur et congélateur • écrans • gros électroménager et leur emballages en polystyrène • petits appareils ménagers • huile de friture  
bouchon en liège • cartouche d'encre • radiographie • ameublement  
papiers • verres • huile de vidange

Présentation de votre carte de déchèterie OBLIGATOIRE • Dépôt sauvage interdit sous peine d'amende  
Respect envers les agents du site



## NE PAS METTRE LES CARTONS :

- dans les sacs jaunes ;
- dans les bacs jaunes ;
- au pieds des bacs.

Deux, trois cartons suffisent pour remplir un bac jaune.  
C'est ainsi que les abords des points de regroupement sont souillés.

Il est impératif de les déposer à la déchèterie pour qu'ils soient valorisés

**Téléchargez l'appli qui vous facilite le tri au quotidien**



# Horaires d'ouverture de la déchèterie

Jours	Basse saison (1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars)	Haute saison (1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)
Lundi	13h00-17h00	13h00-17h30 JUILLET et AOÛT : 8h00-12h30
Mercredi	13h00-17h00	13h00-17h30 JUILLET et AOÛT : 8h00-12h30
Samedi	8h00-12h30 et 13h30-17h00	8h00-17h00

# Les jours de collecte des déchets

Jours	Collecte haute saison (du 16 juin au 12 septembre)	Collecte basse saison (du 15 septembre au 12 juin)	
	Semaines paires et impaires	Semaines paires	Semaines impaires
Lundi	Clion-sur-Indre Le Tranger Saint -Médard	Clion-sur-Indre	Arpheuilles Le Tranger Saint -Médard
Mardi	Arpheuilles Palluau-sur-Indre	Palluau-sur-Indre	
Mercredi	Châtillon-sur-Indre (Ecart) Saint-Cyran-du-Jambot		
Jeudi	Châtillon-sur-Indre (Bourg)	Châtillon-sur-Indre (Bourg)	
Vendredi	Murs Cléré-du-Bois Fléré-la-Rivière	Châtillon-sur-Indre (Ecart) Saint-Cyran-du-Jambot	Murs Cléré-du-Bois Fléré-la-Rivière

Pour tous renseignements : consulter le site <http://www.chatillonnais-en-berry.fr>.  
Service des Déchets Ménagers : Tél : 02 54 39 01 16 [dechetsmenagers@chatillonnais-en-berry.fr](mailto:dechetsmenagers@chatillonnais-en-berry.fr)

## Divers organismes collectent et recyclent des déchets ce qui génère des recettes pour la collectivité

### Dépôt à la déchèterie



Meubles, literie, jeux et jouets, articles de bricolage et de jardin, matériaux de construction ou de rénovation de votre domicile. Lorsque vous ne savez plus quoi en faire, Ecomaison a la solution !





**RECYCLER SES PILES, C'EST FACILE ET C'EST UTILE !**







SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF ENGAGÉE DANS LE TRAITEMENT DES DÉCHETS COMPLEXES DES PARTICULIERS

Vos vêtements usés peuvent être réparés, ou donnés. Grâce à la filière Refashion, ils ont de beaux jours devant eux ! Tous les textiles d'habillement, linge maison et chaussures usagées peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs et les chaussures liées par paires (dans un sac fermé de 30L). Selon leur état, les vêtements seront reportés ou recyclés.

Lien des points d'apports volontaires : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

## BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME DU CHÂTILLONNAIS-EN-BERRY

**Saison 2024\***  
**PRÈS DE 10 000 VISITEURS**  
**À L'OFFICE DE TOURISME**  
**DU CHÂTILLONNAIS-EN-BERRY !**

En 2024, la fréquentation touristique a enregistré 5 137 demandes, la fréquentation de juillet et août a attiré près de **5 000 visiteurs**.

**Cinq expositions** ont été proposées dont trois à Châtillon-sur-Indre et deux à Palluau-sur-Indre. **Vingt-huit visites guidées** ont été organisées : vingt-deux dans le cadre des « Echappées Estivales », cinq scènes ouvertes, un concert et une conférence sur Frida Khalo à l'occasion de la journée des droits des femmes.

Grâce au partenariat avec le **Pôle Culturel du Château** (médiathèque, centre François Garnier et Office de Tourisme), dix conférences « Une heure, une œuvre » ont été proposées et ont connu un vif succès. Lors des **Journées Européennes du Patrimoine**, organisées les 21 et 22 septembre, les acteurs de la place du Château avec le soutien de la municipalité de Châtillon-sur-Indre ont mis en œuvre un programme varié. Les visiteurs ont profité de visites guidées de la chapelle du château, du chantier de restauration du château et du donjon. Un village des métiers a également été mis en place permettant de mettre en valeur des savoir-faire en lien avec les travaux du château. Une présentation du programme culturel 2024/2025 d'Equinoxe a permis le dimanche après-midi d'informer la population des futurs spectacles programmés à Châteauroux. Un concert en duo acoustique a clôturé le week-end et a fait voyager les participants à travers des airs traditionnels anglais, irlandais et écossais des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.



La **Destination Valençay Berry Val-de-Loire** a vu le jour et regroupe les quatre communautés de communes du Pays suivantes : Châtillonnais-en-Berry, Chabris-Pays de Bazelle, Ecueillé-Valençay, Levroux Boischaud Champagne, soit 48 communes. Ce projet initié en 2019 avec un schéma de développement touristique commun, rassemble désormais les quatre offices de tourisme en une seule entité pour mieux promouvoir et valoriser l'offre touristique du Pays. L'objectif est de renforcer l'attractivité de notre territoire à l'échelle régionale et nationale. Un site internet, véritable vitrine et outil de promotion du territoire : [www.valencayberryvaldeloire.fr](http://www.valencayberryvaldeloire.fr), a été créé. Il est crucial de souligner le rôle essentiel des bénévoles dans la réalisation de tous ces projets et événements, leur engagement et leur dévouement sont des piliers fondamentaux pour le succès des activités proposées, contribuant ainsi à la dynamique de notre territoire.

\*Chiffres au 30 septembre 2024





## FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

- Entretien de la voirie
- Publication et communication
- Frais de personnels et indemnités élus
- Fiscalité
- Amortissement
- Maintenance informatique et entretien des bâtiments
- Chauffage, électricité et eau et assurances des bâtiments (charges à caractère général)

2 930 433 €

RECETTES

- Impôts et taxes
- Dotations d'État
- Amortissement des subventions versées
- Report antérieur
- Entrées piscine, gymnase, remboursement frais de personnel mis à disposition

2 930 433 €

### Budget Général



## INVESTISSEMENT

DÉPENSES

- Amortissement des subventions reçues
- Logiciels
- Remboursement d'emprunts
- Stratégie touristique
- Isolation extérieure bâtiment Jules Ferry, crèche de Clion, sanitaires du gymnase, PLUi

684 082 €

RECETTES

- Report antérieur
- Amortissement
- Dotations (PLUi) et FCTVA
- Subventions pour travaux

684 082 €

## FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

- Entretien et réparation des ateliers relais et de la boulangerie (Fléré-la-Rivière)
- Amortissements
- Fonds d'aide aux entreprises
- Remboursement des intérêts d'emprunt
- Taxe foncière des ateliers relais
- Frais de personnel

123 506 €

RECETTES

- Loyers des bâtiments
- Excédent reporté
- Subvention du budget général
- Amortissement des subventions reçues

123 506 €

### Budget Développement Économique



## INVESTISSEMENT

DÉPENSES

- Aménagement des zones artisanales en prévision
- Remboursement emprunts
- Amortissement des subventions reçues

186 998,26 €

RECETTES

- Excédent reporté
- Amortissements

186 998,26 €

## FONCTIONNEMENT

D  
É  
P  
E  
N  
S  
E  
S

- Sous-traitance PAPREC- COVED
- Publications et communication
- Amortissement
- Remboursement des intérêts d'emprunt
- Frais de personnel

1 097 950 €

## INVESTISSEMENT

D  
É  
P  
E  
N  
S  
E  
S

- Remboursement d'emprunts
- Achat des composteurs partagés et bioseaux
- Provisions pour la réalisation de la nouvelle déchèterie (frais d'études et travaux)

233 084 €

### Budget Déchets Ménagers



R  
E  
C  
E  
T  
T  
E  
S

- Taxe et Redevance Spéciale d'enlèvement des Ordures Ménagères
- Excédent reporté
- Dotation des éco-organismes et vente de matériaux recyclables

1 097 950 €

R  
E  
C  
E  
T  
T  
E  
S

- Excédent reporté
- Emprunts
- Dotations et subvention (achat composteurs partagés et bioseaux)
- Amortissements

233 084 €



## SIVOM de Châtillon-sur-Indre

Président : Monsieur Jean-Louis RICHARD

Chers parents d'élèves, chers élus membres du comité, chers tous.

La Région finance toujours le ramassage des scolaires dans notre secteur. Cela permet à chacun d'être transporté et de se rendre dans son établissement respectif (Ecole Henri Cosnier, Ecole Saint-Joseph et Collège Joliot Curie).

Suite à la demande de certains parents ou de certaines communes, nous avons modifié des circuits en supprimant et en ajoutant des arrêts.

### Quelques exemples :

- sur le circuit 034-01 un arrêt à Vignolles sur la commune de Châtillon-sur-Indre a été créé ;
- sur le circuit 034-03, à Azay-le-Ferron, l'arrêt La Bousée a été supprimé et un arrêt à la Cordasserie a été créé ;
- sur le circuit 034-05, un arrêt à la Caillonnière à Paulnay, a également été créé.

Pour les inscriptions aux transports scolaires et pour l'organisation des circuits, nous travaillons en étroite collaboration avec la Région qui reste décisionnaire.

Je rappelle que la présence de chacun des élus reste indispensable pour l'efficacité de nos réunions.



### LE MINIBUS 9 PLACES

Le SIVOM est propriétaire d'un véhicule 9 places. Pour la saison 2024\*, le minibus a été loué seize fois dont huit fois à des associations et huit fois à des particuliers. Il a parcouru 7 629 kilomètres.

Pour ceux qui le souhaitent, n'hésitez pas à prendre contact au **02 54 38 99 70**.

Nous remercions les nouveaux annonceurs ainsi que les anciens de leur confiance. Des places publicitaires restent disponibles pour tous les professionnels qui souhaiteraient en bénéficier.

Je remercie toute l'équipe de la Région, les transports Moreau 36 et notre équipe administrative, pour le travail effectué tout au long de l'année.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et une bonne année 2025.

\* Arrêtée au 30 octobre

**SIVOM à la Carte de Châtillon-sur-Indre**

**1 Rue Maurice Davailon**

**36 700 Châtillon-sur-Indre**

**Tél : 02 54 38 99 70**

**mail : [sivom@chatillonnais-en-berry.fr](mailto:sivom@chatillonnais-en-berry.fr)**

**TARIFS LOCATION MINIBUS EN 2024**

**0,25 € / km parcouru**

**Frais de carburant non compris**





# 10 Communes pour une Communauté

